

fondie des vrais principes de la législation et de l'intérêt public bien entendu conduira précisément au même résultat ¹.

FIN DU MÉMOIRE SUR LES MINES ET CARRIÈRES.

ACTES DU MINISTÈRE DE TURGOT,

OU

DÉCLARATIONS, ÉDITS, LETTRES-PATENTES, ARRÊTS DU CONSEIL,
ORDONNANCES, MÉMOIRES, INSTRUCTIONS, ETC.,

CONCERNANT

1^o LA LIBERTÉ DU COMMERCE DES GRAINS; 2^o L'INDUSTRIE AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE
ET COMMERCIALE; 3^o LES FINANCES; 4^o L'ADMINISTRATION; 5^o LA POLITIQUE.

LETTRE DE TURGOT AU ROI, contenant ses idées générales sur le ministère des finances,
qui venait de lui être confié. (A Compiègne, le 24 août 1774.)

Sire, en sortant du cabinet de Votre Majesté, encore tout plein du trouble où me jette l'immensité du fardeau qu'elle m'impose, agité par tous les sentiments qu'excite en moi la bonté touchante avec laquelle elle a daigné me rassurer, je me hâte de mettre à ses pieds ma respectueuse reconnaissance et le dévouement absolu de ma vie entière.

Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'elle a pris avec elle-même, de me soutenir dans l'exécution des plans d'économie qui sont en tout temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable. J'aurais désiré pouvoir lui développer les réflexions que me suggère la position où se trouvent les finances; le temps ne me le permet pas, et je me réserve de m'expliquer plus au long quand j'aurai pu prendre des connaissances plus exactes. Je me borne en ce moment, Sire, à vous rappeler ces trois paroles :

Point de banqueroute;

Point d'augmentation d'impôts;

Point d'emprunts.

¹ Dupont de Nemours n'a pas donné la date de ce Mémoire, qui doit être compté, selon nous, au nombre des meilleurs écrits de Turgot. Il fut rédigé par l'auteur comme intendant de Limoges, et pour éclairer l'avis que lui demandait le conseil d'État sur la concession à faire d'une mine de plomb, découverte dans la paroisse de Glanges (Haute-Vienne, arrondissement de Saint-Yrieix). (E. D.)